

LES POPULATIONS TRIBALES



EDITORIAL

Nous avons toujours saisi les opportunités qui se sont présentées à nous. S'impliquer dans le projet journalistique à l'initiative du Conseil Général des Côtes d'Armor, de l'Université de Rennes, du Lycée français de Pondichéry, nous a permis de sortir de l'anonymat des citoyens indiens de communauté tribale. Bénéficiaires d'un projet de relogement en Inde, il ont pu s'ouvrir et se rapprocher de leurs concitoyens. Durant le projet, les ouvertures ont été multiples pour les uns et pour les autres.

S'ouvrir aux autres, permet aussi de s'ouvrir sur soi-même et sur ses propres réalités permettant ainsi une remise en cause, une amélioration et des changements. Ces ouvertures peuvent s'opérer sous différents angles (le droit, le social, l'art) et sous différentes formes (rencontres, débats, analyses).

Pour nous, l'interculturalité désigne le fait de prendre en compte la culture unique de chacun, d'aller au delà des idées reçues pour comprendre l'autre et construire quelque chose ensemble. La présence durant cette action de différents acteurs issus de différents milieux sociaux, de différentes cultures et locuteurs de langues différentes essayant de travailler et de se comprendre est une amorce à l'interculturalité.

Bonne lecture

Pour INDP

Augustin Brutus Jaykumar

Le mot « tribu » sonne à notre oreille comme quelque chose de différent, presque mythique, quelque chose qu'on ne comprend pas, qu'on ne définit pas et vis-à-vis de duquel on prend ses distances. Nos représentations se perdent dans l'image de communautés primitives, vêtues de feuilles et de pagnes, parlant un dialecte inconnu, parées d'étranges bijoux et vivant en communion avec la nature. Une forme de folklore peut parfois entourer cette notion, incitant certaines agences de voyage à reconstituer des villages et des groupes tribaux pour distraire des touristes naïfs. La fascination et la curiosité générées par les modes de vie de certaines d'entre elles font le succès d'émissions de télévision réalité... Mais que connaît-on réellement des populations tribales? Que sait-on de leurs coutumes et modes de vie, de leurs aspirations, de leur réalité? Peut-on approcher ces communautés sans les catégoriser?

Ce document vise à en apprendre davantage sur les populations tribales vivant en Inde du sud, « pays au développement fulgurant », en explorant leur histoire, leur actualité, leur image et leur intégration dans la société moderne, en lien avec la politique du gouvernement. En effet, en Inde où la hiérarchie sociale est très présente et où le statut et l'héritage d'une personne détermine encore aujourd'hui sa place au sein de la société, l'image des tribaux, officieusement en bas de l'échelle des castes, est négative et controversée.

Aujourd'hui, beaucoup d'associations comme INDP depuis plus de cinq ans, tentent d'améliorer le niveau de vie de ces populations marginalisées, en leur construisant des maisons ou en les aidant à s'adapter à la modernisation du pays et à vivre avec son évolution. Cette ONG localisée à Pondichéry est allée à la rencontre de la tribu des Narikuravars,

HISTOIRE

- Les tribaux, d'hier à aujourd'hui
- Economie et agriculture
- Education et langues
- Culture

POLITIQUE

- Les lois en faveur d'un développement

SOCIAL

- Une approche complexe des tribaux - la question de l'intégration

L'APPROCHE D'INDP

- Le projet de relogement de Narikuravars
- Une ouverture sur de nouveaux projets
- Construction de maisons dans le district de Kanchipuram
- Etude pour la construction de maisons à Kothemangalam

EDUCATION

- Le reportage journalistique
- Les Narikuravars : un peuple différent
- Une tribu bien cachée
- Première rencontre avec les Narikuravars à Lawspet
- M. Rajendar : la disparition d'un peuple?
- L'éducation et l'école chez les Narikuravars
- Jaya, une reine chez les Narikuravars
- Manjula : la parole des anciens

INTERNATIONAL

- Se rencontrer raconter
- Sortir de l'anonymat

ARTS

- L'art Postal

une communauté Adivasi dont le nom signifie « chasseurs de renards » et s'est attelée, avec l'aide financière du gouvernement indien; Block Development Office (BDO) District Rural Development Agency (DRDA) et du conseil général des Côtes d'Armor en France, à la construction sur le site de Lawspet de 27 maisons permanentes pour les familles résidentes. Son objectif, loin de se résumer à donner un toit aux Narikuravars, est aussi d'ouvrir ces populations au monde extérieur. Elle organise des formations sur l'importance de l'éducation ou de l'hygiène par exemple, et les aide à s'adapter à une Inde économique en expansion où les pratiques de la chasse, de la cueillette et de l'agriculture extensive, socle des traditions des Narikuravars deviennent de moins en moins possibles.

Marion Bouchaud

Les tribaux, d'hier à aujourd'hui

Les populations tribales de l'Inde sont également appelées aborigènes de l'Inde ou encore « Adivasis », qui signifie en sanskrit « habitants originels ». On les désigne donc aussi par l'appellation de « peuples autochtones », car ils vivent pour la plupart sur leurs terres depuis des générations et y puisent tous leurs besoins.

Ces peuples constituent des minorités hétérogènes du pays, représentant selon le recensement de 2001 8,2 % de la population globale, soit plus de 84,3 millions de personnes réparties inégalement dans les différents Etats de l'Inde. Notons qu'au niveau de la Constitution les populations tribales sont catégorisées dans les « Scheduled Tribes » et qu'en outre de nombreuses tribus ne sont pas reconnues par l'État. En effet, l'institut indien d'études anthropologiques a identifié 461 communautés tribales en Inde, tandis que d'autres estimations portent à 635 le nombre de tribus en Inde. Les Adivasis sont particulièrement présents dans les États de l'Orissa, du Bihar et du Jharkhand et représentent 1 % de la population du Tamil Nadu.

Ils se distinguent du reste de la population, car ils vivent en dehors du courant de développement de la civilisation indo-européenne. Ils résident la plupart du temps dans des espaces reculés, possèdent leur propre culture et leurs propres traditions, langues et religions. Ils ont une connaissance fine et inestimable de leur environnement, plus particulièrement de la flore et de la faune, et sont pour cela considérés par beaucoup comme « primitifs ». Contraste du système moderne actuel, ils ont longtemps été ignorés par le reste de la population, vivant dépendants de la nature et des animaux dans les forêts ou les plaines, jusqu'au Raj britannique où ils ont été mis en lumière.

Au début du XX^e siècle, l'émergence de la notion de propriété et l'amélioration des transports et des réseaux de communication ont remis en cause le style de vie des Adivadis, leurs terres s'ouvrent à l'implantation de cultivateurs et aux divers projets de développement. Dépossédés, ils font face à la spoliation de leurs terres, au racisme, à l'endettement et sont parfois confrontés à la corruption et à la servitude pour dettes qui les réduit à l'esclavage. Par ailleurs, la corruption de fonctionnaires locaux a permis aux étrangers de raser des forêts ou de faire des coupes importantes. Ceci a poussé les tribaux à une résistance armée et futile, les a amené à se rapprocher des villes et à vivre dans la rue, ou les a parfois forcé à adopter un mode de vie nomade.

Certaines communautés se sont rapprochées de la culture moderne et ont développé des commerces, ont profité des avantages éducatifs et administratifs instaurés par les gouvernements et occupent aujourd'hui des postes importants, d'autres à l'inverse restent très éloignées de la société dominante. Certaines, dépossédées de leurs terres depuis longtemps, conservent autant qu'elles le peuvent leur mode de vie et leurs traditions ancestrales tout en restant dépendantes des aides apportées par l'État et les associations diverses. Aujourd'hui, le gouvernement interdit le transfert de terres appartenant à des tribaux vers les non tribaux, mais il reste encore possible de détourner ces lois.

Economie et agriculture

Les Adivasis sont des membres de sociétés partiellement ou non marchandes et non industrielles. Leur système économique est basé sur le don, l'échange matériel ou symbolique et la réciprocité. Ils sont chasseurs, cueilleurs, pêcheurs, cultivateurs ou éleveurs de bétail. Contrairement au système de castes hindous s'organisant

autour d'un système complexe d'interrelations et d'échanges économiques, les populations tribales tendent à former des unités économiques auto-suffisantes. Elles utilisent la culture sur brûlis plutôt que la culture intensive : notons que la plupart des cultures vivrières ont été développées par des populations tribales à travers le monde, et qu'elles sont également à l'origine de beaucoup de médicaments que la médecine moderne utilise aujourd'hui.



Education et langues

Les premières écoles qui sont apparues dans les régions tribales furent ouvertes par les missionnaires, pour ensuite s'étendre petit à petit aux collèges, lycées et institutions universitaires. Un système éducatif officiel est apparu après l'indépendance, réservant des places aux enfants aborigènes au sein des écoles. Cependant, les

résultats sont mitigés, le taux d'abandon est très élevé et les enfants restent encore pour beaucoup dans leur communauté à travailler dans les champs.

Concernant les langues, elles constituent pour les populations tribales une marque d'identité. Les communautés tribales sont donc souvent locutrices de langues spécifiques non reconnues par l'État. Beaucoup de tribus ont cependant perdu leurs langues originelles dans des régions où le brassage des langues et des cultures est important, et parlent maintenant une langue locale ou régionale. Pour autant, la Constitution garantit aux tribaux le droit de conserver leur langage et leur culture, d'établir des institutions éducatives et prévoit également pour chaque État des facilités pour l'instruction en langue maternelle au niveau du primaire.

Le ministère des Affaires Tribales développe également des mesures en matière d'éducation à un niveau supérieur, l'on peut prendre l'exemple de la création par le parlement en 2007 d'une Université Tribale se situant dans le Madhya Pradesh. Chaque État a la responsabilité de promouvoir ces langues minoritaires ou non, et laissent la plupart du temps aux communautés intéressées le soin de promouvoir elles-mêmes leurs langues, ce qui est rendu difficile par le manque d'éducation qui touche ces populations.

Culture

La culture et les croyances des tribaux, souvent ancestrales, sont le point le plus différencié et le critère le plus important pour classer les « Scheduled Tribes » au niveau de l'État. En effet, la langue, l'organisation sociale, les modèles économiques et religieux, la relation à la nature ainsi que la situation géographique sont

autant d'éléments constituant d'une culture unique mettant en avant le fossé creusé entre les communautés tribales et le reste du monde.

Ces sociétés auto-suffisantes vivent en communion avec leur lieu de vie, sans chercher le contact avec l'extérieur. Elles pratiquent de nombreuses cérémonies, rituels et festivals et font preuve d'une grande superstition, pour cela elles utilisent beaucoup le rituel du sacrifice et accordent une grande importance à la médecine par les plantes. Ses membres cuisinent des plats qui leur sont propres (issus directement de leur pêche, cueillette ou chasse) et sont locutrices d'une langue unique. Dans leur conception de la société, la famille est basée sur le modèle patriarcal et elle est le socle qui permet à la société d'avancer. La majorité des Adivasis s'inscrivent comme hindous, d'autres croient en plusieurs Dieux et se reposent sur plusieurs religions. D'autres encore ont leurs propres Dieux. Comme la constitution garantit aux tribaux le droit de conserver leur culture, elle garantit également la liberté religieuse. Les Adivasis ont également leur propre art (peintures, gravures), de plus en plus valorisé sur le marché de l'art national et international.

Marion Bouchaud

« Je porte un arc, des flèches et un téléphone portable. Alors pourquoi m'appellez-vous un tribal ignorant ? »

France 5 documentaire. Reportage sur les paysans indiens, France 5



Les lois en faveur d'un développement



Aujourd'hui en Inde et face à la difficile autonomie des États, c'est principalement la Constitution, adoptée en novembre 1949 qui régit les lois des États et qui constitue la principale source de droit indien. Elle a catégorisé les populations tribales en tant que « Scheduled Tribes » ou « Tribus répertoriées », englobées dans les « Scheduled Castes and Tribes » et résidant dans des « Scheduled areas » (lieux répertoriés). Les tribus répertoriées ne possèdent pas de définition politique ou sociale mais sont basées sur des critères définis par le Président de l'Inde. Ces « critères de tribalité » concernent la langue et la culture distincte, le retard social et économique, l'affiliation religieuse, l'isolement géographique et social, les modèles économiques et l'auto-identification comme telle. Elles sont inscrites dans une liste constitutionnelle pouvant faire l'objet, à tout moment, d'amendements validés ou non par le Président si des groupes demandent à intégrer la liste. L'Inde, membre des Nations Unies, a adopté un certain nombre de lois pour la cause des peuples indigènes et tribaux, elle, a par exemple, été l'un des premiers pays à ratifier, en septembre 1958, la convention N°107 relative aux populations aborigènes et tribales adoptée par l'OIT en 1957. Elle n'a cependant pas ratifié la convention N°169 relative aux populations tribales qui amendait la convention

N°107. Le gouvernement indien contestait l'usage du terme « peuple autochtone » plutôt que « tribu répertoriées », affirmant que tous les citoyens indiens sont autochtones. L'Inde est également signataire de la Déclaration sur les Droits des Peuples Autochtones par l'ONU en 2007 et a passé l'Examen Périodique Universel devant le Conseil des Droits de l'Homme à Genève, en 2008. Certains délégués sont par ailleurs actifs dans des associations et ateliers tels que le groupe de travail sur les populations autochtones. Plusieurs lois adoptées comme celle concernant la politique nationale de reconnaissance de droits forestiers ou la loi sur l'extension du Panchayat (gouvernements locaux fonctionnant au niveau des villages ou des villes) aux zones répertoriées (PESA), obligeant les États à prendre en compte les droits coutumiers, les pratiques socioreligieuses et les usages traditionnels dans l'administration des communes concernées, sont de grands pas en avant vers les droits et le développement des populations tribales. En Octobre 1999, un Ministère central des Affaires Tribales (MTA) a été créé afin de coordonner les programmes de développement. Ses principaux objectifs concernent l'aide sociale, les bourses aux étudiants des groupes concernés, l'information et le conseil sur l'application des législations regardant les tribaux.

Ces dispositions, si elles sont véritablement mises en œuvre, peuvent constituer une aide précieuse dans la protection des droits et des intérêts des peuples autochtones. Cependant, ces 50 ans d'interventions ciblées n'ont que peu amélioré le développement socio-économique des « Adivasis » et n'ont pas suffi à pallier les inégalités. Par ailleurs les lois font face aux oppositions, elles ne sont pas toujours respectées et des entreprises, forces armées, organisations conservationnistes ou religieuses extrémistes et gouvernements continuent à déposséder plus ou moins ouvertement les peuples tribaux en s'emparant de leurs terres et de leurs ressources. De plus, ce sont souvent les couches

La Constitution prévoit des mesures générales de discrimination positive en faveur des "Adivasis"

- Réserve de postes dans les institutions éducatives (art. 15.4-5) et l'administration (art. 16.4 ; quota fédéral de 7,5 % de ST)
- Réserve de sièges dans les chambres gouvernementales Lok Sabha et State Legislative Assemblies (art. 330-335)
- Mesures concernant les terres et l'éducation
- Programmes sociaux (welfare) (art. 46, 275)
- Création d'une Commission Nationale pour les Tribus Répertoriées (NCST) (art. 338-338A), investie des pouvoirs d'une cour civile pour enquêter et promulguer des recommandations.

les plus aisées de ces populations qui bénéficient de ces avantages, et de nombreuses tribus ne sont pas « répertoriées » et ne profitent donc pas de ces droits.

Une des difficultés réside dans le fait que le gouvernement et les États se situent dans une optique de développement économique et commercial et que la cause tribale et la préservation de leurs territoires va à l'encontre de cette politique. Ainsi ils imposent le « progrès » aux populations tribales dont la seule ambition est de garder leurs terres et leur mode de vie. À la fois ils financent des actions d'amélioration du niveau de vie des tribaux, et de l'autre côté spolient leurs terres pour mettre en place des projets de développement, des parcs nationaux, des fermes à grande échelle ou des exploitations minières et forestières. Certains États sont cependant réellement engagés dans la cause des populations tribales et limitent l'exploitation des plaines, des forêts et des ressources de ces populations marginalisées. Plusieurs communautés tribales ont acquis leurs droits grâce à un dialogue avec les gouvernements, comme par exemple la préservation de la montagne sacrée de la tribu des Dongria Kondh en Inde, contre le projet de construction d'une mine de bauxite en 2010.

Une approche complexe des tribaux la question de l'intégration

Oppression, exploitation, injustice, obstacles au développement, déforestation et disparition des moyens de survie, corruption, coercition, expulsion... Les « Scheduled Tribes », malgré la reconnaissance officielle de leurs droits et l'action des nombreuses associations qui s'y emploient, se heurtent à de nombreux obstacles et ont encore une image très péjorative au sein de la société nationale.

En effet, bien que certains peuples tribaux aient manifesté leur désir de s'intégrer à la société contemporaine et tentent d'adopter un mode de vie similaire à la majorité de la population, ils restent en marge des villes et de la société. Le fait qu'ils soient classés par la Constitution comme une communauté à part « Scheduled Tribes » et qu'ils se situent dans des zones spécifiques délimitées montre bien le clivage officieux que le gouvernement instaure entre les minorités et le

reste de la société. Cette même Constitution et les différentes lois adoptées par l'Union Indienne en faveur du respect des traditions des tribaux accentuent le fait que leurs pratiques et leurs croyances sont beaucoup trop différentes des coutumes communes pour vivre ensemble et s'entendre. Par ailleurs le système hiérarchique de castes de l'Inde et l'importance de la place que l'on occupe dans une société sont bien trop ancrés dans les représentations pour que les classes supérieures acceptent des populations tribales dans leur voisinage. Les projets d'entraide à ces peuples issus de l'administration centrale sont souvent litigieux car beaucoup d'acteurs locaux refusent d'apporter une quelconque aide à ces populations mal perçues et s'ils acceptent l'entraide, c'est le voisinage qui se plaint d'une telle initiative. Par ailleurs, il apparaît que ce n'est que lorsque les populations non tribales se voient forcées de côtoyer les populations tribales, qu'elles prennent conscience de leur existence et commencent alors à s'en soucier. Le chemin à faire apparaît encore bien long.

Depuis des siècles, la faiblesse des populations tribales réside dans leur indépendance vis-à-vis des sociétés, et dans leur dépendance à l'environnement et à la nature. Avant l'explosion économique et commerciale de l'Inde, elles vivaient sans l'aide de personne et la population ne connaissait pas leur existence. Leurs membres satisfaisaient leurs besoins en tirant leurs ressources de la terre qu'ils cultivaient et ils chassaient pour se nourrir. Aujourd'hui, malgré eux, ils deviennent dépendants du reste du monde, car leur mode de vie passé a été empêché par l'exploitation intensive de leurs terres ou la déforestation de leurs lieux de chasse. Il leur est difficile voir impossible, n'ayant pas évolué en même temps que le reste du pays, de pouvoir s'adapter aux changements. Les populations locales après les avoir ignorés, ne les considèrent donc toujours pas comme une partie de la population indienne. Ils sont même gênés que ces dernières apparaissent soudain aux yeux de la société révélées par leurs multiples problématiques. Ils bénéficient en effet à ce titre de l'aide d'associations ou d'avantages pro-



venant des politiques d'intégration. Ils sont considérés par certains comme un obstacle au développement. La bureaucratie indienne se montre parfois peu motivée et donc peu encline à mettre en œuvre une loi visant à protéger l'environnement des peuples indigènes qui en dépendent.

Pour conclure, on peut dire que selon le point de vue général et l'opinion publique indienne, on fait face à une double-incompréhension de l'entourage social des peuples autochtones, et à une mentalité en décalage avec leur réalité, n'intégrant pas

« Le premier pas sur le chemin de la guérison est de se reconnecter avec la terre. Elle symbolise tant de choses pour nous : elle est notre famille, nos parents, nos grands-parents. C'est le cordon ombilical, le lien entre la mère et l'enfant. »

Doris Pilkington Garimara, auteur aborigène de *Le chemin de la liberté : l'odyssée de trois jeunes aborigènes*, 2003

tout le processus historique et culturel de ces populations. Stephen Corry, directeur de Survival International (The movement of Tribal peoples) a déclaré en mai 2011 que « l'intégration des tribus indiennes les a en réalité transformées en 'paysans sans terre au bas de l'échelle sociale'. Il est grand temps que l'Inde aborde sérieusement le problème de l'injustice historique endurée par les peuples indigènes et abandonne cette notion scandaleuse et désuète 'd'intégration'. Tant qu'elle ne changera pas de mentalité, l'exploitation et l'injustice ne cesseront pas ».

Nous l'avons compris, le principal bien des populations tribales est la terre. Les

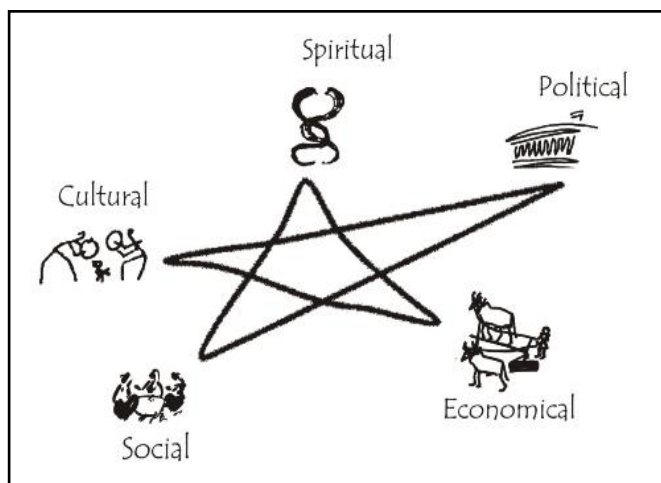
programmes d'intervention visant à expulser ces peuples de leurs terres pour leur imposer un autre mode de vie sans transition les anéantissent. Aujourd'hui l'action la plus urgente est la préservation des territoires, des forêts et des collines. Les tribaux devraient pouvoir choisir et contrôler eux-mêmes leur développement et leur terre pour «prosperer», «cependant» face à ce monde en perpétuelle évolution il est de plus en plus difficile pour eux de survivre. Certaines actions alternatives incluant les populations marginalisées et les associations, parviennent à apporter une certaine forme de solution en permettant aux personnes de ne pas perdre leurs repères et de rester ainsi maîtresses de leur développement et de leur avenir.

L'APPROCHE D'INDP

Loin de cette conception « colonialiste » de l'imposition d'un progrès modélisé aux populations marginalisées, la particularité de l'organisation INDP se situe dans son approche holistique des projets sur lesquels elle travaille. En effet, pour son directeur et ses membres, chaque projet recouvre les cinq aspects qui définissent la vie humaine, à savoir le politique, l'économique, le social, le

culturel et le spirituel : ces éléments ainsi regroupés forment ce qu'ils appellent « les environnements », aboutissement des projets. Cela comprend l'environnement comme on l'entend dans sa définition initiale, relié à la nature, au biologique, au développement durable et à la préservation de l'environnement. Il s'agit en fait d'ajouter une composante éthique aux pratiques de développement afin qu'elles ne restent pas soumises uniquement à la loi économique, tout en répondant aux attentes de dignité, de justice et d'égalité des populations marginalisées. Ainsi, la réalisation d'un projet ne peut aboutir que si l'on a pris en compte tous les aspects de la vie humaine, ce qui exige d'avoir pris un recul suffisant, construit une connaissance des valeurs des populations soutenues afin de pouvoir les respecter. Plus encore toute intervention dans un milieu différent implique de connaître les principes de l'interculturalité et de ne pas se cantonner à la pluriculturalité, nous aborderons plus loin ce point précis. Pour ce faire, INDP met en place des plateformes d'échanges en amont, pendant et en aval de l'action pour apprendre à connaître l'autre, à connaître ses attentes, ses besoins, et donc parvenir à l'aider en respectant sa différence et sa culture. Les projets se construisent et se mènent ensemble et INDP n'est donc pas un acteur isolé, il fait partie d'un processus long et complexe incluant tout un réseau

d'acteurs : populations concernées (ou en fonction de l'action groupe d'élèves, école, femmes, etc.), financeurs locaux et internationaux, État indien et entités techniques. À partir de ces principes d'action, il sera alors possible de réaliser une action concrète sur le terrain. L'idée pour INDP est de donner



de nouveaux repères aux populations, les plus proches possible de leur ancien mode de vie, afin d'entrer dans leur histoire et la respecter tout en leur ouvrant des portes vers un avenir meilleur. Le rôle des populations est d'apporter leurs compétences et leur savoir pour l'élaboration de leur projet afin qu'il soit mis en valeur et que le processus de développement soit mis en marche.

Le projet de relogement de Narikuravars

C'est en partant de ces constats qu'INDP a pris en charge le projet de construction de maisons à destination d'une communauté tribale marginalisée originaire du Nord de l'État du Tamil Nadu : les Narikuravars. La Planning Commission de New Delhi, après avoir voté l'action, a chargé, par l'intermédiaire de la BDO, de la DRDA (ces agences sont des institutions travaillant sur le développement économique et infrastructurel des sociétés indiennes)

et des élus, le Gouvernement de Pondichéry de reloger ces populations. Le gouvernement, ne parvenant pas à trouver un mandataire pour prendre en charge cette action, a ainsi fait appel à l'association INDP pour solliciter des financeurs et coordonner le projet. Il a également attribué un terrain : le site de Lawspet, pour construire les maisons. De 2006 à 2009, 27 maisons ont donc été construites sur le village. Le soutien financier du Conseil général des Côtes d'Armor a permis de doubler la taille des maisons, de construire des toilettes et d'organiser des formations à destination des membres de la tribu.

Ce projet est une illustration de la politique de INDP. En effet, les populations, en contribuant à la construction de leurs maisons ont été impliquées dans l'ensemble du processus et ont donc été actrices de l'élaboration de nouveaux repères matérialisés par l'investissement d'un nouveau type d'habitat.

Dans un deuxième temps, l'organisation

de formations montre bien que le projet recouvre les 5 aspects de la vie humaine. En effet, les thèmes principaux des formations furent l'hygiène et la santé (des infirmières du gouvernement se sont déplacées pour animer les formations), le droit de propriété et le droit des femmes et des enfants, l'éducation et la paix. L'idée est donc de diffuser un certain nombre de connaissances de base aux populations, indispensables pour comprendre et pouvoir évoluer avec (en parallèle de) la société sans se faire englober. Les sensibiliser aux différents problèmes qu'ils rencontrent et les aider à les surmonter en les prenant eux-mêmes en charge, leur permet de garder leur dignité.

Marion Bouchaud



Une ouverture sur de nouveaux projets



L'action de construction de logements pour le peuple des Narikuravars a constitué un exemple et une source d'idées pour INDP. Les différents problèmes rencontrés ont permis de comprendre comment mener un projet interculturel sans aller à l'encontre des attentes et besoins des acteurs gravi-

tant autour de l'action. Deux projets de même envergure et avec les mêmes objectifs ont été menés par la suite;

Construction de maisons dans le district de Kanchipuram

- Construction de maisons dans le district de Kanchipuram au Tamil Nadu. Marginalisées et mises à l'écart du village de Lature, 14 familles de la communauté des Irular subissent en période de mousson des inondations qui les privent régulièrement de tout accès à l'école et au ravitaillement.

Elles ont bénéficié d'un projet de relogement de la part du gouvernement indien. Le Ministère des Affaires Étrangères français, la région Poitou Charentes et l'entreprise française LOUISE ont apporté un soutien financier. Les populations se sont engagées à maintenir leurs ressources et à développer leur savoir faire tradi-



tionnel agricole sur le terrain de leurs anciennes habitations, par ailleurs lieu de culte. La terre fertile et irriguée produit aujourd'hui, fruits et légumes et fleurs (tamarin, cocos, bananes, courgettes, courgettes, piments, pastèques, plantes aromatiques).

P. Karunamourty Delrock



Etude pour la construction de maisons à Kothemangalam

- Etude pour la construction de 25 maisons à Kothemangalam pour des populations tribales à la demande du Panchayat (conseil de village) au Tamil Nadu.



Nature du projet

Social

Permet des conditions de logement dignes
Offre de meilleures conditions sanitaires
Rapproche les communautés

Environnemental

Préserve la biodiversité
Préserve l'eau, les sols, les forêts
Lutte contre le réchauffement climatique

Culturel

Valorise et utilise les savoirs faire des populations villageoises

Educatif

Sensibilise à des techniques d'agriculture biologique

Economique

Crée des revenus supplémentaires
Sensibilise à l'hygiène, à la gestion de l'eau et des déchets

Caractéristiques

Date du rapport

Août 2011

Nom de l'action

Relogement et amélioration des conditions de vie du quartier de MGR Nagar

Nom du village / Quartier

Village de Kothimangalam/ Quartier de MGR Nagar

Nom du district/ Etat

District de Kanchipuram/ Tamil Nadu

Populations ciblées

Environ 3000 membres des communautés Dalit, Gypsy et Irulas

Cibles bénéficiaires

105 familles vivant sous le seuil de pauvreté

Zone ciblée

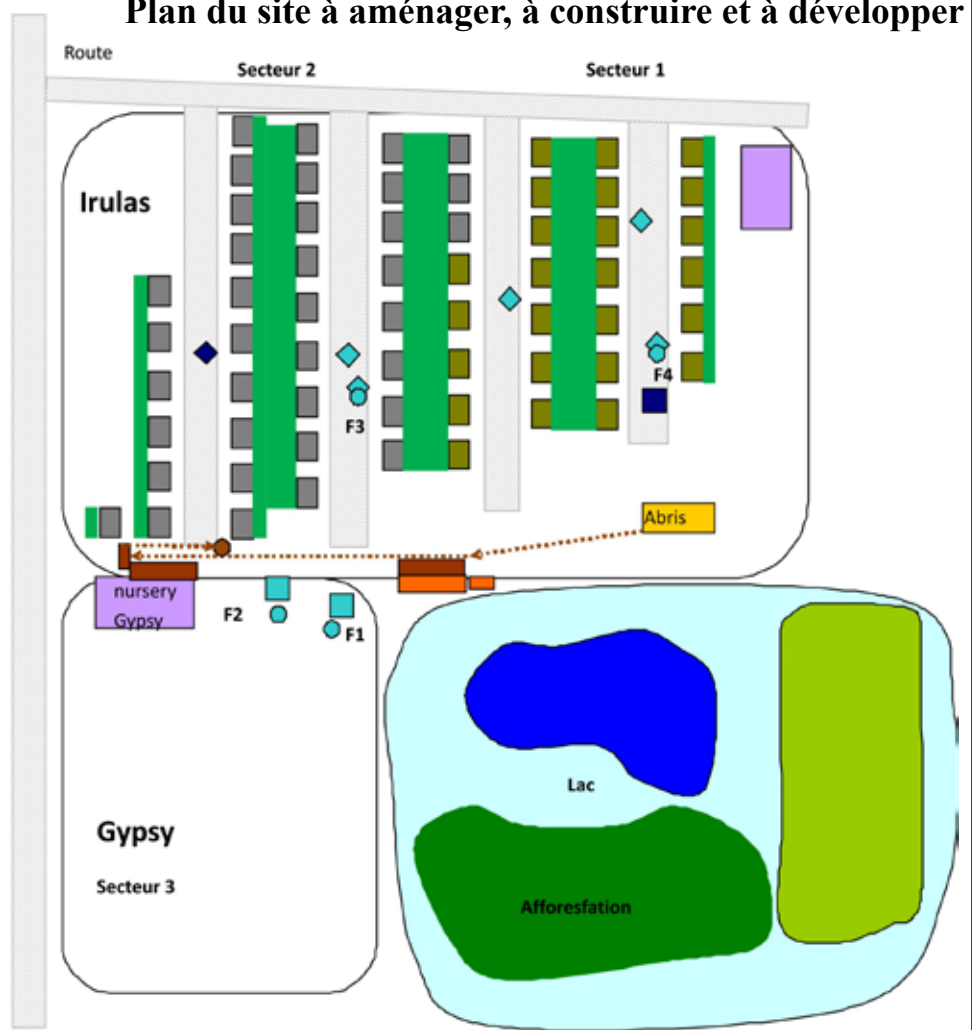
Environ 10 ha

Objectif du projet

Reloger 25 familles, améliorer les conditions environnementales, sanitaires et économiques du quartier

Plan du site à aménager, à construire et à développer

Aménagement	Existant	À créer
Maison		
Borne fontaine		
Réservoir		
Forage		
Toilette commune		
Fosse sceptique		
Jardin		
Canalisations de raccordement Biogas (option)		



Le reportage
journalistique

« On peut noter l'importance de restituer les résultats d'un projet innovant comme celui du relogement des Narikuravars et de tout ce que cela implique en terme de développement et d'acclimatation matérielle et culturelle. En effet, l'action comme nous l'avons dit est un processus qui possède un avant, un pendant et un après. Le fait de se rendre sur le terrain après un laps de temps suffisamment long pour réellement se rendre compte des résultats d'un projet sur le long terme permet de créer une transparence à l'action, de comprendre ses faiblesses et ses atouts et de tirer les enseignements pour les futurs projets. Ici, la restitution d'une action est perçue comme un support pour l'association. Par ailleurs, un des principaux objectifs d'INDP est la pérennité de ses actions. Elles doivent constituer un apport aux différents acteurs qui y participent, et de nombreux documents sont publiés en aval des projets pour diffuser au plus grand nombre les réalités de la vie des populations marginalisées. Il s'agit également de théoriser des actions de terrain et ainsi créer une source de formation et d'information. Dans un deuxième temps, INDP souhaite rendre indépendantes les populations qu'elle soutient et leur permettre par la suite de subvenir elles mêmes à leurs besoins.

Le projet de reportage journalistique a donc été mené pour remplir cette tâche ardue qu'est la restitution d'une action de terrain sur le long terme. Le reportage est né de l'initiative de plusieurs acteurs intéressés par les actions d'INDP et plus particulièrement par celle du relogement des Narikuravars. L'un des principaux financeurs, le Conseil

général des Côtes d'Armor en France, souhaitait connaître l'évolution de l'action et son aboutissement. »

Marion Bouchaud

Les Narikuravars : un peuple
différent

J'ai été surprise en me promenant dans leur village. En effet, je pensais que les membres de cette tribu auraient des sentiments tristes, sombres, pauvres et graves mais j'ai vu au contraire des gens indépendants, souriants, généreux et accueillants. Ce peuple s'applique à cultiver la terre pour en retirer un bénéfice grâce à cette association, et reste très proche de la nature.

KICHENARADJ ABIRAMY

Une tribu bien cachée

Malgré tous les efforts de l'ONG, certaines personnes de la tribu n'arrivent pas à quitter leurs habitudes et à essayer de rentrer dans une nouvelle vie. Nous avons été émus d'avoir rencontré ce peuple si proche de la nature et si respectueux de l'environnement. Ce peuple a toujours été, malgré ses efforts, mal vu et rejeté par la société. Si un jour cette tribu rentre dans la nouvelle société, changeront-ils ? Seront-ils acceptés ?

LURATI Samantha

Première rencontre avec les
Narikuravars à Lawspet

Une première vision de ces habitants s'est imposée à moi : ils sont très pauvres et même s'ils sont des hommes comme nous, ils sont très différents. Ils ont leur langue à eux, leur manière de se comporter, de manger...

BLANPAIN Christopher

M. Rajendar : la disparition
d'un peuple ?

La chasse est interdite désormais et ces gens n'ont plus le droit de chasser, beaucoup de leurs fusils ont été confisqués par la police et cet aspect de leur tradition leur a été enlevé. À cause de cette interdiction de chasse, ce groupe n'a plus de moyen de revenu. Ils chassaient des cerfs, des oiseaux puis les vendaient illégalement et gagnaient de l'argent avec lequel ils parcouraient l'Inde. Maintenant ils ne peuvent plus se permettre une vie nomade. Mr Rajendar continue cependant à chasser lorsqu'il le peut mais cette activité est de plus en plus surveillée et punie de plus en plus sévèrement.

M. Rajendar regrette son ancienne vie où la chasse lui rapportait beaucoup plus de revenus que l'élevage, et regrette que le gouvernement ait supprimé son passe temps favori. Il m'affirme qu'il est devenu paresseux aujourd'hui et qu'il est attristé de ne plus pouvoir se régaler de ses aliments préférés que sont les renards et les chats sauvages.

Il est très fier que sa fille de 13 ans travaille à école et il souhaite la marier dès qu'elle deviendra jeune fille. Pour son fils de 10 ans, il veut qu'il fasse ses études jusqu'à la 3ème puis qu'il devienne chasseur comme lui. Cette interview m'a paru intéressante et m'a permise de rencontrer des gitans considérés comme des intouchables. Je crois bien que cette attitude va disparaître au cours du temps.

Nirmal Vidjeane

L'éducation et l'école chez les Narikuravars

Nous avons interrogé quelques jeunes qui semblaient s'intéresser peu à l'éducation. D'abord nous avons échangé avec une jeune fille nommée Sandya âgée de 18 ans, vêtue d'une tenue traditionnelle indienne (demi-sari). Elle a beaucoup parlé avec nous, elle nous a dit qu'elle avait étudié jusqu'à la 6ème dans l'Après school (c'est une école construite par le gouvernement pour les enfants de cette tribu), puisqu'elle avait arrêté les études pour des raisons familiales. Son ambition est de devenir docteur. Ensuite, un jeune garçon, Prebu, âgé de 20 ans et vêtu comme nous, nous a confié avoir étudié jusqu'à la 4ème et avoir quitté l'école. Il est maintenant en recherche d'un travail qui lui plaît.

Lorsque nous avons discuté avec les enfants plus jeunes, nous avons remarqué qu'ils ne savaient pas trop quoi dire. En effet, un grand nombre d'entre eux va à l'école mais ne retient pas grand chose, ne se rend pas compte de ce qu'il apprend. Les élèves étudient les bases en anglais mais cela ne leur suffit toujours pas pour s'exprimer. Après avoir fait quelques années d'études et avoir la plupart du temps abandonné, ces jeunes se consacrent entièrement à la communauté et travaillent au ramassage et au tri des déchets. Les jeunes filles,

quant à elles fabriquent des colliers de perles et font la cuisine.

Nous avons réalisé en échangeant avec ces gens que l'éducation n'est pas une priorité pour eux car le niveau individuel compte beaucoup moins que le niveau collectif au sein de la tribu. Ainsi, il faut penser aux autres et à la communauté avant de penser à soi, et l'apprentissage, l'école semblent aller à l'encontre de cette règle. C'est peut-être et également pour cela qu'ils ont éprouvé des difficultés à répondre à toutes nos questions, même s'ils disent "Je veux devenir cela..., je veux devenir ceci...", mais, finalement tout s'arrête au fil du temps à cause des problèmes familiaux et au profit de la communauté. L'éducation est considérée comme un élément important du développement des personnes, mais a du mal à s'ancrer dans la culture des Narikuravars. C'est à nous de faire comprendre aux parents que l'éducation est une réelle chance, non seulement pour leurs enfants, mais aussi pour leur communauté toute entière et pour comprendre l'évolution de la société. Nous devons également leur montrer que notre intention n'est pas de séparer les enfants de leur culture et de leurs traditions mais de leur apporter de nouvelles connaissances et de nouveaux outils pour affronter le monde de demain.

Abiramy KICHENARADJ et Mariame SAID

Jaya, une reine chez les Narikuravars

Elle est passionnée par la confection de colliers en perles, elle les fabrique pour elle et pour ses sœurs, et aime aussi regarder la télévision malgré les réprimandes de son mari qui préférerait qu'elle s'occupe des tâches ménagères.

Elle est courageuse, peu scolarisée (CM1) mais parle bien, sans aucune hésitation et avec assurance, sans rien cacher : elle est différente. Elle est la déléguée des femmes et grâce à cela, elle a gagné deux médailles, données par l'ancien ministre de l'éducation.

Nous avons été vraiment étonnées de cette femme très courageuse, surtout dans le contexte dans lequel elle se trouve : une communauté exclue par la société. Cette combattante clame haut et fort qu'elle et son peuple sont tous « des rois et des reines ».

Eswari et Beulah Lebouché

Manjula : la parole des anciens

En interrogeant les personnes d'un âge mûr, j'ai réalisé que deux opinions bien distinctes apparaissaient dans les discours : d'un côté ceux qui préfèrent le changement et souhaitent donner aux enfants la liberté de choisir d'aller à l'école, et de l'autre ceux qui souhaitent que les enfants poursuivent le parcours de leurs parents en restant travailler au sein de la tribu et en conservant les traditions et la culture de la tribu. On peut dire que les mentalités évoluent et que, dans le futur tous les enfants auront l'envie d'aller à l'école et de poursuivre leurs études sans pour autant oublier leur origine.

Vignesh Tandavanev



Se rencontrer raconter

Le camp de jeunes « Se Rencontrer et Se Raconter » s'inscrit dans la continuité d'un processus éducatif engagé depuis un an entre INDP et ORCADES en direction des jeunes de l'EREA Anne FRANK à Poitiers.

Quatre ambassadeurs de l'institution et du projet ont fait le déplacement en Inde pour rencontrer leurs correspondants indiens.

Ce camp poursuit la double démarche de développement durable et de solidarité internationale en faveur de la satisfaction des besoins de base et de la reconnaissance des droits fondamentaux des populations marginalisées en Inde du Sud.

Ces actions conduites en Inde par INDP se complètent ici en Région par une démarche d'éducation au développement à l'adresse des Picto-charentais par ORCADES.

Elle a pour objectif d'impliquer les Picto-charentais dans une dynamique partenariale avec la société civile indienne et de contribuer sur le territoire à l'expression d'une citoyenneté internationale.

Les échanges, les débats, les confrontations d'idées entre ces jeunes citoyens indiens et français favoriseront la compréhension mutuelle entre les deux cultures représentées.

Apprendre l'un de l'autre est une étape essentielle dans la lutte contre l'intolérance, le rejet et l'exclusion.



S'exprimer, exposer ses idées, se confronter. Analyser, s'auto-critiquer, s'impliquer. C'est exercer sa citoyenneté. C'est commencer à changer les mentalités et les comportements des citoyens.

Jérôme MARTIN

Un long voyage

Il est à peu près certain que les Roms sont les descendants d'un peuple venu du Nord de l'Inde. Des linguistes l'ont découvert en étudiant leur langue : le romani est en effet proche du sanskrit, la langue classique d'une vieille civilisation de l'Inde. Pour des raisons encore inconnues, ème ce peuple a quitté le territoire indien vers le 10 siècle

pour entamer un long parcours vers l'ouest. Mais les spécialistes n'en savent jusque-là pas beaucoup plus. Certains pensent qu'il s'agissait d'intouchables ces parias du système de castes hindou- déjà nomades qui travaillaient les métaux et pratiquaient les arts de la musique et de la danse : des traditions qui restent toujours vivaces chez les Roms. Ce peuple aurait alors fini par fuir une vie de persécution en Inde...

D'autres spécialistes pensent, au contraire, que c'était la caste noble de guerriers condamnés à l'exil après une défaite. Ce qui expliquerait pourquoi

les Roms appellent les non-Roms des gadjé « paysans », « attachés au sol », en opposition aux nomades qui demeurent, selon eux, les vrais seigneurs de la terre. » OKAPI, « Citoyens à part », p8





Paroles de jeunes pendant le camp

◇ Le développement du pays repose sur les enfants éduqués.

◇ L'éducation est le droit le plus important.

◇ C'est un Droit de naissance.

◇ L'éducation garantira l'avenir.

◇ Le devoir des parents est de protéger les enfants en leur dispensant une d'éducation.

◇ Quelqu'un d'éduqué s'en sortira n'importe où.

◇ J'ai le droit de participer. Je ne peux participer que si je suis en vie, et être en vie n'a pas de sens si l'on ne participe pas.

◇ On a le droit de participer mais bien souvent la voix des enfants n'est pas entendue, que ce soit dans nos villages, à l'école ou dans nos familles. Nous les filles nous n'avons pas les mêmes droits que les garçons et même pas le droit à la protection.

◇ Moi, quand je suis occupé, ma soeur lave mes vêtements et quand elle est occupée, je lave les siens.

◇ A force de nous dire quoi faire, de nous interdire des choses sans nous expliquer pourquoi, ils nous entraînent à aller nous frotter à l'inconnu, à aller voir ce qui se passe vers l'interdit.

◇ C'est la responsabilité des enfants d'honorer la confiance des parents.

◇ Nous avons quatre droits : être protégés, vivre, participer et se développer. Si nous sommes protégés, alors les trois autres droits découlent de celui-là : en étant protégé, je vais pouvoir vivre toutes les étapes de la vie.

◇ Une femme éduquée est comme les yeux d'une nation. Les hommes irresponsables sont les maux de la société. (Sitarani, indienne, 15 ans)

◇ C'était dur de voir des gens si éloignés de nous, pourtant on est tous égaux. On se plaint de quelques brouilles, eux n'ont rien... ça fait réfléchir.

◇ Je crois que cette volonté d'apprendre et de s'en sortir n'existe pas dans les pays riches.

◇ On va essayer, de retour en France de faire boule de neige, d'expliquer aux autres ce qu'on a vu... mais si ça ne marche pas ?

◇ Les autres, nos camarades, décideront d'agir, de nous suivre ou de ne rien faire ! Je ne comprends pas... on a passé deux jours à discuter ensemble de l'environnement, pourtant à peine terminé ils ont tous jeté leur papiers dans la nature ! Ça n'a servi à rien !

◇ Je crois que c'est :

- en osant,
- en faisant,
- et en donnant envie, qu'on pourra réussir.

◇ Environnement social : père, mère... terre.

◇ Nous on aime nos familles, nos racines, on ne peut pas nier tout ça, c'est notre vie. On ne peut pas nier ce qu'on est, même si l'on est obligé de se conformer à la modernité. (Extrait de "Paroles de gens du voyage" L'importance dans notre environnement c'est la famille).

◇ Le développement du pays est dans les mains des enfants.

◇ L'Inde n'est pas un pays pauvre mais un pays inégal, un pays où il y a l'injustice.



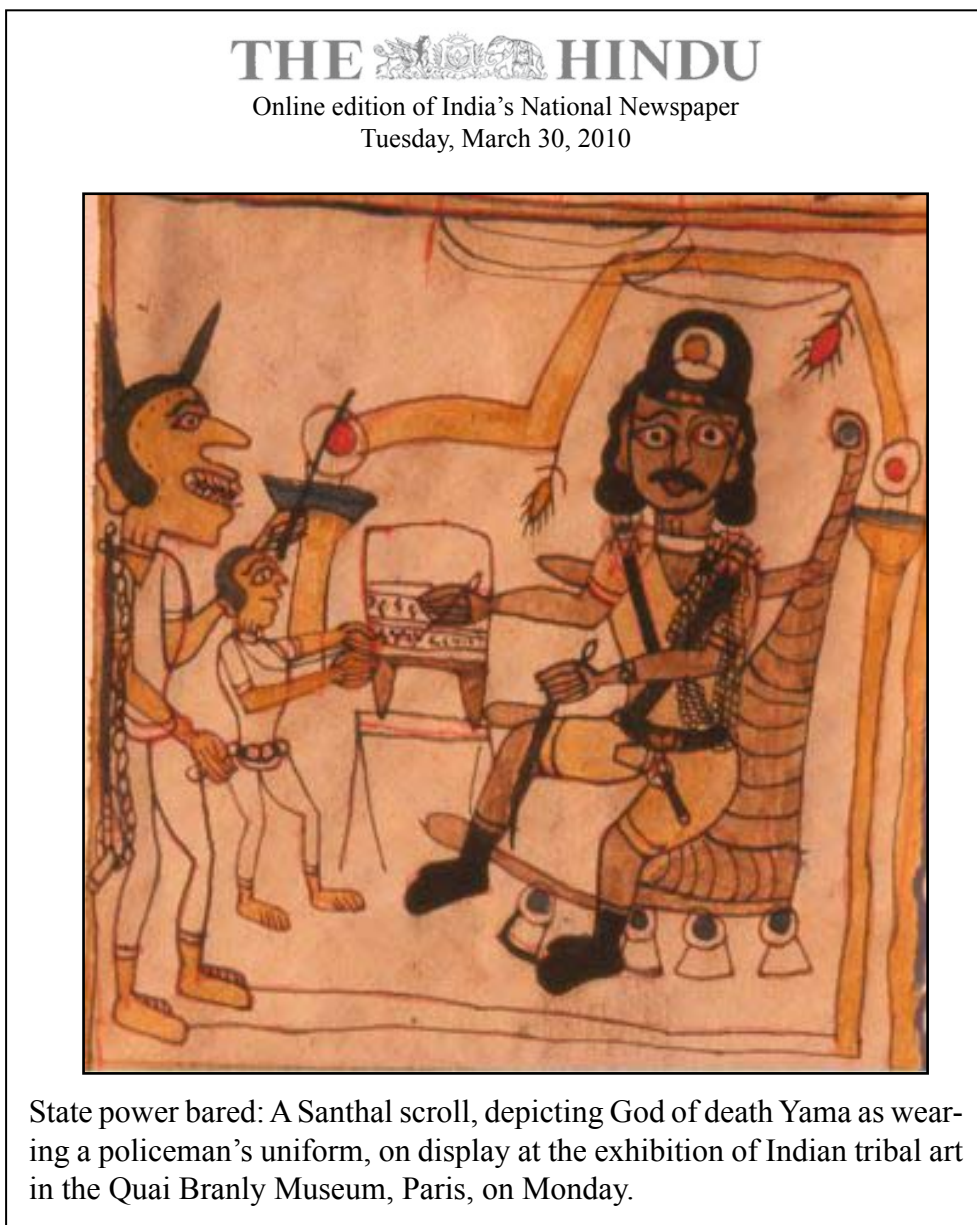
Sortir de l'anonymat

“En Inde, on les appelle tour à tour Adivasi (premiers habitants en Sanscrit), autochtones, tribaux ou encore Scheduled tribes (populations tribales "arriérées" en anglais, terme administratif).

Sur soixante millions, la plupart d'entre eux ont été marginalisés et poussé dans l'anonymat ou encore se sont marginalisés eux-mêmes par crainte et par nécessité.

Mais des tentatives ont été faites en Inde et à l'étranger pour présenter leurs savoir-faire. La toute dernière d'entre elles étant celle de l'exposition "Les Autres Maîtres de l'Inde" au Musée du Quai Branly. Stéphane Martin, Président de l'exposition voudrait "ériger l'art tribal et populaire au rang d'art mondial, patrimoine commun de l'humanité". Juste programme!

Quand on dit "Maîtres" se pose la question de quoi et à laquelle je réponds par "Maîtres de la Sagesse, des valeurs humaines". Le mot "Maîtres"



renvoie obligatoirement à élèves. Qui seraient les élèves, si ce n'est tous ceux qui sont en quête de repères et de valeurs.

Il y a parmi ces "Maîtres" une minorité, qui au quotidien tente de sortir de cet anonymat en saisissant les opportunités qui s'offrent à elle.

C'est le cas de ces 14 familles tribales Irulas dans le Tamil Nad à Lathure qui ont une femme élue, U. Aiyamma siégeant au conseil du village (Panchayat Ward member).

Sortons à notre tour de l'anonymat pour voir sur ces visages la grandeur du genre humain, la noblesse dans le dénuement, la détermination dans le labeur et l'espoir dans le désarroi.

Ces "Maîtres" sont aussi les citoyens de notre Monde. Osons construire avec eux un Monde juste et harmonieux dont nous avons tous besoin."

Brutus Augustin Jaykumar



En collaboration avec INDP France et Louise Entreprise, INDP accueille Thierry DUSSAC* en Inde (Avril 2010) pour qu'il s'imprègne de nos réalités et qu'il puisse réaliser des portraits de ces populations tribales.

*dussac@saint-viance.com

Collection Interculture d'INDP

Des récits,
des romans,
des peintures,
des contes,
des jeux pédagogiques
pour

Critique d'art, M. Indiran, va en avant-première, pour la première fois, en Août 2002, pour la Collection Interculture d'INDP compiler des poèmes composés par les tribaux eux-mêmes en tamoul.
« Nés avant dieu »

கடவுளுக்கு முன் பிறந்தவர்கள்
ஆதிவாசி கவிதைகள்

Chausser des racines
Se munir d'un miroir
S'équiper d'une longue vue
Se remplir la tête de rêves
Et faire refluer
L'Harmonie
dans le monde

Ces poèmes regroupés en quatre grands chapitres relatent

- la création,
- la vie quotidienne,
- la souffrance,
- et la révolte.



L'art Postal



L'Art postal est un merveilleux moyen d'expression qui permet de faire passer un message tout en laissant s'exprimer sa créativité. Il consiste en la confection d'un travail de découpages, de collages, de peinture et d'écriture sur des enveloppes qui voyageront par la poste jusqu'à leurs correspondants.

Cette méthode est transposable dans tous lieux et utilisable avec tous les publics.

Peu onéreuse puisqu'elle utilise des matériaux de récupération (vieux journaux et vieux magazines), cette technique permet à des animateurs comme ceux de l'ONG de mettre en place des ateliers à vocation artistique avec peu de moyens financiers.

De plus, inutile d'être un artiste accompli ou d'avoir suivi des cours de dessin, la technique simple qui consiste en un choix et un assemblage judicieux d'images et de couleurs assure la réussite de l'ouvrage.

Crédit Photos

INDP
Roubha Saint Paul
Thierry Dussac
Christine Mongin
Marion Bouchaud

Initiés aux différentes techniques de l'art postal, les enfants ont ensuite pu réaliser leurs créations. A la fin de la journée, un moment a été consacré pour recueillir leurs paroles et leur avis sur la journée.



« D'abord je me suis demandé pourquoi je devrais rester ici toute la journée au lieu d'aller mendier et de gagner de l'argent, mais je suis très content de ce que j'ai fait et je vous remercie. »

« On vous remercie de nous avoir appris cette activité et de nous avoir

permis de créer et faire ce qu'on a fait aujourd'hui. »

« Je n'avais jamais fait ça avant et je ne savais pas comment faire, mais ma voisine m'a montré et maintenant, la pro-



chaine fois qu'on le fera, je pourrais le faire toute seule. »

« Je veux refaire le même atelier. Je vais utiliser le cahier et les crayons que vous nous avez donné pour continuer à faire les collages et les dessins chez moi. »

Christine Mongin

